

L'hon. H. A. STEWART: Mon honorable ami doit naturellement remarquer qu'on ne se propose pas d'y voir immédiatement parce qu'il n'y a aucun crédit d'inscrit au budget pour ces travaux. Je ne suis pas très au courant de cette question si ce n'est qu'il existe une différence d'opinion assez prononcée à ce sujet relativement à la ligne de conduite qu'il faudrait adopter. Cependant, je crois que l'on est à préparer un rapport et lorsque nous le recevrons il sera à la disposition de mon honorable ami.

M. HANBURY: Puisque le ministre parle d'une différence d'opinion assez prononcée au sujet de cette question, puis-je lui signaler qu'au moins 95 p. 100 des expéditeurs de la Colombie-Anglaise désirent que ce rocher soit enlevé et je pourrais ajouter que plus de 90 p. 100 de la population de la Colombie-Anglaise est de la même opinion. Je ne vois pas que l'opinion contraire entretenue par 5 ou 10 p. 100 des gens intéressés devrait retarder une décision en la matière.

M. PLUNKETT: Sous ce rapport, l'honorable député peut parler au nom de son comté, mais je désire protester au nom de ma circonscription électorale de l'île de Vancouver relativement à l'enlèvement du Ripple Rock. Il peut exister une opinion bien définie dans le comté représenté par mon honorable ami, mais il existe également une opinion bien définie dans l'île de Vancouver à ce sujet. La commission nommée aux fins d'étudier ce problème se composait d'ingénieurs à qui on avait demandé d'abord de construire un pont. Ensuite il leur fut demandé d'étudier la question de l'enlèvement d'un obstacle à la navigation maritime. Depuis plus de soixante ans les navires y ont passé et bien que l'obstacle ait toujours été là il n'y a pas eu de perte de vie au Ripple Creek. Je ne veux pas, au cours de l'examen de cette question, induire les honorables députés à commencer sur la côte du Pacifique une controverse qui pourrait provoquer un conflit au sujet des droits maritimes entre l'île de Vancouver et les gens de l'intérieur. Je n'ajouterai rien à ce sujet pour le moment, mais lorsque le rapport sera déposé, je m'étendrai davantage et je ne serai pas d'accord avec l'honorable député qui vient précisément d'exprimer son opinion.

M. REID: Je n'ai guère besoin de signaler au ministre l'importance du fleuve Fraser. Je veux cependant porter à son attention une question à laquelle les gens de là-bas s'intéressent beaucoup. Il s'agit du besoin d'un bateau-phare moderne à l'embouchure de ce fleuve. L'Etat dépense plusieurs milliers de piastres pour le rendre parfaitement navigable. Des marins qui ont examiné les

[M. Hanbury.]

lieux attribuent à la défectuosité de l'éclairage plusieurs accidents qui y sont survenus. A-t-on demandé au ministre d'y installer un bateau-phare moderne?

L'hon. H. A. STEWART: C'est une question qui regarde le département de la Marine. Je vais attirer l'attention de mon collègue sur ce sujet.

M. REID: J'en serai enchanté. A-t-on demandé au ministre de faire du dragage à l'île Lulu pour les fins de l'aviation?

L'hon. H. A. STEWART: S'agit-il d'un aéroport civil?

M. REID: Oui. Il s'agit d'un projet très important pour lequel on a dépensé plusieurs milliers de piastres. Etant donné que le ministère des Postes fait de la publicité d'un bout à l'autre du Canada pour engager les gens à voyager par air, on devrait encourager l'exécution de ce projet pour lequel des dragages sont absolument nécessaires.

L'hon. H. A. STEWART: Le ministère des Travaux publics n'a pas encore, à ma connaissance, entrepris des travaux pour les aéroports.

M. NEILL: Le rocher Ripple, dont l'honorable député vient de parler, se trouve situé dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter, et j'approuve le Gouvernement d'attendre les rapports des ingénieurs qu'il a chargés d'étudier la question. Je me demande cependant pourquoi nous ne pouvons pas avoir ce rapport. Il y a plusieurs mois que les ingénieurs ont terminé leur examen et j'ai lu dans des journaux de la Colombie-Anglaise ce qui me paraissait un résumé de leur rapport. Si le premier venu peut lire ce rapport à Vancouver, le département et les membres de la Chambre devraient pouvoir en faire autant. Qu'est-il devenu?

L'hon. M. DURANLEAU: J'ai déjà déclaré que le rapport concernant le rocher Ripple est arrivé à mon département, mais que nous ne l'avons pas encore étudié; et je ne sais pas si nous devrions le déposer sur le bureau de la Chambre. Nous allons l'étudier et nous serons probablement dans quelques jours en état de dire si nous pourrions le livrer à la publicité.

M. NEILL: Le ministre peut-il nous dire pourquoi nous ne pouvons en prendre connaissance? Il s'agit d'un rapport fait par des ingénieurs de l'Etat sur une question d'intérêt public, et le ministre n'est pas sûr qu'il soit convenable de nous laisser savoir ce qu'il contient. Le ministre nous a déjà promis de nous le laisser voir aussitôt qu'il serait prêt. Voici que nous apprenons qu'il est rendu au